

# LE REMYMONTAIS

Bulletin d'informations Juin 2015

## Le mot du maire

L'édition de ce bulletin coïncide avec les beaux jours et je souhaite commencer ce mot par des remerciements.

Merci à ceux qui ont participé à la cérémonie du 8 Mai, aux nombreux enfants qui ont chanté la marseillaise ainsi qu'à Fabienne Murail qui nous a interprété cet hymne au saxophone. Nous faisons donc appel aux musiciens volontaires pour le 11 novembre prochain afin d'animer cette commémoration avec plusieurs instruments.

Dans ce journal, vous trouverez des infos sur les festivités à venir dont les jeux inter villages Saint Rémy des Monts / Saint Vincent des prés qui auront lieu le 5 Juillet sur le terrain communal de St Rémy des Monts.

La commune dispose maintenant d'un défibrillateur automatique. Des panonceaux installés en divers endroits vous signalent son emplacement.

Une boîte à livres sera également implantée prochainement entre le panneau d'affichage et la boulangerie.

Un panneau d'affichage installé près de la mairie (voir photos ci contre) facilite l'accessibilité à la lecture des documents publics,

D'autre part, les travaux de réparations du réseau d'assainissement seront réalisés par Veolia Marnes après accord de

l'agence de l'eau, très certainement au cours du deuxième semestre 2015.

En ce qui concerne la voirie, les travaux devraient débuter dans les prochains jours.

Les travaux de remplacement des fenêtres et de la porte du sas aux écoles ainsi que la fenêtre du bureau de direction sont programmés dès la première semaine de juillet. Quant au logement communal rue des chanvriers la mise aux normes électriques a été réalisée.

Pour terminer, nos agents communaux fleurissent et entretiennent régulièrement le centre bourg. Nous aurons donc à cœur de respecter leur savoir faire en ne portant aucune atteinte à leur travail.

Je vous souhaite dès à présent à toutes et tous de très bonnes vacances et remercie les enseignants de nous avoir fait partager leurs expositions et félicitations aux enfants pour le concert du lundi 22 juin dernier et de la fête des écoles ce dimanche 28 juin.

Bonnes vacances à tous.

Le Maire  
Philippe CHARTIER

## Le comité des fêtes

Jeux Intervillages

**le Dimanche 05 Juillet 2015**

Sur le terrain communal de Saint Rémy des Monts

ST RÉMY  
DES MONTS

ST VINCENT  
DES PRÉS

## L'ASEL

Tournoi Enfants

**Samedi 04 Juillet 2015**

Tournoi double et sortie tennis

**29 août et 30 août 2015**

## Le comité des fêtes

Concours de Galoche et concours de pétanque

**Dimanche 13 septembre 2015**

## Le club du bel âge

Concours de pétanque

**Vendredi 04 septembre 2015**

## Le comité des Fêtes

Concours de Galoche et concours de pétanque

**Dimanche 13 septembre 2015**

## Le club du bel âge

Concours de belote ouvert à tous

**Mardi 22 septembre 2015**



## REPAS DU CLUB DU BEL ÂGE

Le club du Bel Age s'est réuni le Mercredi 17 Juin 2105 pour son traditionnel repas.



## LÂCHER DE TRUITES



Belle journée pour le concours de pêche des enfants du 30 mai  
Et belle réussite pour la pêche de nuit du 19 juin.



## LE TOURNOI DE TENNIS



Une douzaine de participants au tournoi de tennis  
les vainqueurs : Ludovic LHOMME et Mickaël PREVET



## HEURE DU CONTE AUX ÉCOLES

/

## BOÎTE À LIVRES POUR TOUS

Une heure du conte est prévue le 02 juillet prochain à 17H en extérieur ou à la salle polyvalente. Après un essai concluant en mai dernier, les séances devraient être organisées au sein des écoles lors des activités périscolaires. Ainsi tous les enfants pourront en bénéficier.



Afin de remplacer la permanence bibliothèque qui n'est pas très fréquentée, une boîte à livres va être implantée rue du Vairais entre le panneau d'affichage et la boulangerie.

Le principe : retirer, déposer ou échanger un livre gratuitement. La CDC contrôlera le stock régulièrement. Aussi vous pourrez toujours réserver des livres auprès de la bibliothèque ou du site internet <http://lire.clic.reseaubibli.fr>



## COMMÉMORATION DU 08 MAI



L'Amicale des Anciens Combattants AFN, remercie chaleureusement la population qui a assisté à la commémoration du 8 mai 1945 . Ce merci s'adresse également aux enfants pour leur présence, leur participation au dépôt de gerbes et leur magnifique interprétation de la Marseillaise.  
Au nom de l'Amicale, **MERCI A TOUS.**

## VIDE GRENIER ET CONCOURS DE BOULES



Le Week end du 13 et 14 juin se sont déroulés le concours de boules et le vide grenier organisés par le comité des fêtes. 150 exposants environs ont pris place sur le terrain communal et autour de la cité de la Roseaie.



## FÊTE DES VOISINS



Organisé par le comité des fêtes, cet événement a eu lieu le dimanche 21 Juin sur le terrain communal.  
Pour cette 1ère édition, une cinquantaine d'habitants de la commune se sont réunis pour partager un barbecue suivi d'une « longue » promenade.

## Le dressage .... pour le cinéma

Animalier du cinéma, depuis plus de 20 ans j'ai créé Animal Connexion en 2002, puis Animal Connection en 2011. Depuis lors je me suis spécialisé dans le casting animalier, l'imprégnation et la location d'animaux pour le cinéma, la télévision, la publicité, la photo et l'événementiel.

Mon éthique de travail [...] est fondée sur le respect des animaux et leur bien-être, c'est dans ce sens que j'ai mis en place un partenariat avec 30 millions d'amis.

Actuellement un vaste projet cinématographique, mené par Messieurs Jacques PERRIN et Jacques CLUZAUD, prévoit l'utilisation d'espèces des familles de cervidés, bovidés, et des loups.[...]

Je ne souhaite pas développer la reproduction des espèces sauvages hébergées dans l'établissement. L'accueil d'un cheptel trop important augmenterait les besoins humains, techniques et économiques que je souhaite éviter pour plutôt garantir un travail de qualité.

Cependant, concernant les espèces protégées, ou dont le statut est menacé à l'état sauvage, si un couple peut être accueilli la reproduction sera réalisée en collaboration avec des programmes d'élevage des parcs zoologiques.

Les individus d'espèces sauvages demandées sont nés en captivité et proviennent d'autres structures animalières.

Le travail relatif au dressage est variable selon les tournages, et est beaucoup plus difficile à quantifier car il dépend des espèces, des individus et des actions à exécuter. D'autres personnes extérieures à l'entreprise mais ayant déjà une expérience avec le

dressage et les tournages peuvent venir compléter les effectifs en fonction des besoins.

Il existe de nombreuses techniques de dressage qui consistent à amener un animal, domestique ou sauvage, à accomplir, à la demande du dresseur, des actions qu'il n'aurait pas effectuées de façon naturelle, et spontanée. Ces techniques appelées dressage, sont souvent très différentes en fonction des espèces et nécessitent rigueur, patience et observation. Dans tous les cas les animaux amenés à travailler doivent être sollicités un maximum afin que le jour J le changement de contexte et l'exercice demandé ne soit pas vécu comme un stress vouant à l'échec la prestation.

Une prestation est préparée avec les productions et les mises en scène longtemps à l'avance. Ces discussions sont essentielles pour la bonne réalisation du projet et garantir la sécurité du personnel, et des animaux.

La majorité des prestations se déroulent en studios (lieux privés) en absence de tout public.

Depuis 2011, Animal Connection est une société qui a su s'imposer et développer son activité. Aujourd'hui nous possédons une expérience unique. En collaboration avec un réseau de professionnel animaliers, nous participons à la réalisation de nombreux projets cinématographiques.

**Pascal TREGUY** (Extrait du dossier de présentation du 01/10/2014)



## DU NOUVEAU SUR LA COMMUNE

### LE FOURNIL DES MONTS

Nous souhaitons la bienvenue et tous nos vœux de réussite à Tony et Mélanie, Rémymontais depuis quelques années, qui ont repris depuis début Mai la boulangerie locale pour vous proposer la baguette craquante, nature, céréales, maïs, éclair façon Paris Brest et multitude de gourmandises.....



### INSTALLATION D'UN DÉFIBRILLATEUR



Depuis le 07 Mai, un défibrillateur, situé devant la mairie, est disponible sur la commune. Une démonstration a été dispensée le mardi 16 juin dernier.



## LES ÉCOLES



Les écoles ont réalisé des œuvres sur le thème du bestiaire. Les tableaux peints ont été exposés dans les rues de Mamers dans le cadre d'un projet d'école Nord Sarthe, puis sur St Rémy des Monts ou St Vincent des Prés afin que chacun puisse en profiter localement.

La rentrée de septembre : le premier semestre a fait l'objet de multiples réunions auxquelles ont été conviés les élus, les enseignants, les agents, les associations diverses afin de réaliser un diagnostic des structures, des activités, etc et rédiger un PEDT (Projet Educatif Du Territoire). Ce document permet de pérenniser les fonds de soutien de l'état, puis d'améliorer les animations proposées lors des « nouvelles activités périscolaires ». Pour la rentrée, un animateur coordonnateur et un agent supplémentaire vont être recrutés pour planifier, encadrer ces activités avec les agents actuels et alléger les groupes d'enfants. Une plaquette sera diffusée auprès des parents d'élèves.



Pot de l'amitié après la réunion du PEDT réunissant agents, associations, élus...



## DATES À RETENIR

| Pas de changement d'horaires en juillet-août | MAIRIE  |           | AGENCE POSTALE COMMUNALE   |             |
|----------------------------------------------|---------|-----------|----------------------------|-------------|
|                                              |         |           | Départ du courrier : 15h30 |             |
| LUNDI                                        | -       | 13h30-19h | 9h-12h30                   | -           |
| MARDI                                        | 10h-12h | 13h30-18h | -                          | 13h30-17h30 |
| MERCREDI                                     |         |           | -                          | 13h30-17h30 |
| JEUDI                                        | 10h-12h | 13h30-17h | -                          | -           |
| VENDREDI                                     | 10h-12h |           | -                          | 13h30-17h30 |

**L'agence postale communale sera fermée le lundi 13 juillet**

**Don du Sang**  
MAROLLES LES BRAULTS  
Mardi 7 juillet  
Salle Jean de la Fontaine  
rue des Etandeaux  
de 16h00 à 19h30

EFS  
Nous avons besoin de vous !  
www.donsang.net  
EFS Puy de la Loire  
Nantes : 02 40 42 23 63  
Angers : 02 41 12 44 44  
Laval : 02 43 80 90 00

**Don du Sang**  
MAMERS  
Vendredi 10 juillet  
Salle des fêtes  
Place Carnot  
de 14h30 à 19h30

EFS  
Nous avons besoin de vous !  
www.donsang.net  
EFS Puy de la Loire  
Nantes : 02 40 42 23 63  
Angers : 02 41 12 44 44  
Laval : 02 43 80 90 00

## COMMUNIQUE PREFECTURE DE LA SARTHE -CARTES GRISES—PERMIS DE CONDUIRE

Compte-tenu de la réalisation de travaux pour améliorer les conditions d'accueil du public, les services de délivrance de titres (étrangers, permis de conduire et certificats d'immatriculation) **seront fermés le 1<sup>er</sup> juillet 2015.**

**A compter de cette même date et ce jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2015 (fin des travaux), les demandes de certificats d'immatriculation et demandes d'échanges de permis de conduire étrangers seront reçues uniquement par correspondance ou à déposer en mairie.**

## TOURNÉE ANNUELLE DE CONSERVATION CADASTRALE

### AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que **M. Grégory JOUET SANSOUS**, agent du Cadastre sera de passage en commune au cours du (des) mois de juin-juillet 2015 afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral. Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

Extrait de l'Arrêté n°2014342-0001 du 8 décembre 2014

**Article 1.** Les opérations de conservation cadastrale, concourant à la mise à jour des bases des impôts directs locaux, des diverses taxes assimilées et à l'actualisation du plan cadastral, sont effectuées périodiquement dans l'ensemble des communes du département.

La programmation, l'exécution et le contrôle des opérations de conservation cadastrale sont assurés par la direction départementale des finances publiques.

**Article 2.** Les périodes d'intervention en commune, et l'identité des agents chargés des travaux, seront portées à la connaissance préalable du maire au moins 15 jours avant la date des opérations.

**Article 3.** Le présent arrêté sera affiché en mairie au moins 10 jours avant le début des travaux pour informations des administrés.

**Article 4.** Les agents chargés des opérations de conservation cadastrale, dûment accrédités, peuvent être amenés à réaliser, dans le respect des dispositions légales, des travaux topographiques dans les propriétés publiques et privées situées sur le territoire des communes du département. Ces agents devront être porteurs d'une ampliation du présent arrêté et la présenter à toute réquisition.

**Article 5.** La secrétaire générale de la préfecture, le directeur départementale des finances publiques et les maires du département sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe.



### MISE EN SERVICE D'UN ACCÈS EXTRANET POUR CONSULTER VOTRE PRODUCTION D'ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté de Communes du Saosnois met en service un Accès Extranet pour nous permettre de consulter votre production d'ordures ménagères.

**Pour obtenir vos codes d'accès, vous pouvez :**

- Faire une demande par email : [dechets@cdcsaosnois.fr](mailto:dechets@cdcsaosnois.fr)

- Faire la demande en ligne sur [www.cc-saosnois.fr](http://www.cc-saosnois.fr)

**Pour des raisons de confidentialité, votre Identifiant et votre Mot de Passe vous seront uniquement envoyés par email.**

A réception de vos codes, pour pourrez consulter votre production d'ordures ménagères sur l'accès Extranet :

<http://ccsaosnois.e-reom.net>

Communauté de Communes du Saosnois- 3 rue Ernest Renan- B.P. 80146- 72600 MAMERS

Tél : 02.43.97.25.31 – Email : [dechets@cdcsaosnois.fr](mailto:dechets@cdcsaosnois.fr)

## ETAT CIVIL

POUR VOS PASSEPORTS,  
OPTÉZ POUR LE TIMBRE ÉLECTRONIQUE



EN QUELQUES CLICS,  
RECEVEZ VOTRE TIMBRE  
PAR COURRIEL OU PAR SMS



[TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR](http://TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR)

BESOIN D'UN TIMBRE FISCAL  
POUR VOTRE PASSEPORT ?  
NE VOUS DÉPLACEZ PLUS !  
RENDEZ-VOUS SUR

[TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR](http://TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR)



ACHÉTEZ VOTRE TIMBRE  
ÉLECTRONIQUE EN LIGNE,  
C'EST SIMPLE, C'EST SOUPLE,  
C'EST SÛR !

[timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)



ETABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL NORD OUEST  
CENTRE DU SERVICE NATIONAL D'ANGERS

### BIENTÔT 16 ans ! pensez au recensement CITOYEN OBLIGATOIRE

#### QUI ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

#### POURQUOI ?

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

#### COMMENT ?

Deux possibilités :

##### PAR INTERNET :

1 - Créer votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr). Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.

2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.

3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».

4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

##### A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE :

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !